

Pour les jeunes filles mères et seules, les difficultés s'accumulent.

A la surprécarité, au surchômage et à la surdéprime s'ajoutent le regard souvent culpabilisateur des services sociaux, voire celui de l'entourage.

PAR DANIEL BERNARD / PHOTOS VIVIANE DALLES



MÈRES ISOLÉES SOUS LE

Soudain, devant ses conseillères stupéfaites, M^{me} la Ministre des Familles casse le morceau. « *Si je me préoccupe de monoparentalité, dévoile Laurence Rossignol, c'est qu'il s'agit d'une inégalité supplémentaire entre les hommes et les femmes. Ce ne sont pas les femmes qui abandonnent leurs enfants et refusent de payer la pension alimentaire, mais les hommes!* »

Ce constat d'évidence n'avait jamais été formulé. Ou pas aussi

crûment. Les interventions publiques n'étaient guère ciblées, se contentant de viser la pauvreté en général – ou le mal-logement, ou l'absentéisme scolaire – avec le peu de succès que l'on sait. Au nom de la morale, en effet, les esprits conservateurs refusent d'offrir un coup de pouce spécifique à une fille qui, avant ses 20 ans, se trouve seule, encombrée de trois enfants sans père. Paradoxalement, au nom d'un progressisme aveugle se pratique la même ignorance: une part dominante des féministes, qui voient la

« stigmatisation » partout, estime que le secours apporté aux mamans épuisées par leur solitude casse le mythe de la femme parfaite, capable de mener de front carrière, vie sentimentale et projet familial. Face à ce double déni, Laurence Rossignol réagit en « *ministre féministe des familles* » et estime « *impossible d'aborder la situation de la femme moderne en ignorant la vulnérabilité supplémentaire que constitue la monoparentalité* ». S'agissant d'une situation de surpauvreté, surprécarité, surchômage, surdéprime,



A 12 h 15 précises, Maria*, 38 ans, s'assied sans défaire son écharpe, les mains sur le sac posé sur ses genoux. Dans un français aux sonorités portugaises, cette maman d'un ado de 16 ans et d'un bambin de 2 ans fait le bilan d'une semaine de recherche. « J'ai essayé chez Shiva, mais ils ne prennent pas si on ne sait pas écrire le nom des produits d'entretien », explique-t-elle. Son premier objectif : quitter le deux pièces loué à l'ami d'un cousin dans un immeuble où circulent les rats. « Quand j'ai essayé de joindre l'assistante sociale de la ville, on m'a répondu : "Madame, si vous avez du travail et un logement, vous n'en avez pas besoin." » De fait, ses revenus (602 € de salaire, plus 200 € au titre du RSA) couvrent ses 700 € de loyer, minorés par les 249 € de l'aide personnalisée au logement. Encore faut-il payer 156 € de crèche et puis vivre, vivre, tout simplement.

FAIRE LA JOINTURE

La détresse contenue de Maria, aussi poignante soit-elle, pose aux services sociaux un problème d'équité. A situation de pauvreté égale, la République n'a pas le goût du favoritisme, qui alimente le procès récurrent de la préférence étrangère. Dans ce contexte miné, le ministère ruse : il propose des dispositifs de tronc communs dont les bénéficiaires, de fait, seront des mamans solo. Depuis avril dernier, l'Etat garantit ainsi, en cas de non-paiement total ou partiel de la pension alimentaire, le versement de 104,75 € par mois et par enfant. Las, six mois après la mise en place de ce dispositif, personne n'en avait parlé ni à Maria ni à Nadia ! L'accès au droit n'est pas le moindre problème des populations en difficulté...

Aussi symbolique soit-il, en période de vaches maigres, l'effort budgétaire ne soulagera guère Paula*. Eprouvée par la violence psychologique de son compagnon, cette trentenaire, styliste de formation et vendeuse de profession, a fait le choix de le quitter. Grâce au soutien de ses parents, qui l'ont accueillie lors de la séparation, paient >

RADAR SOCIAL

éprouvée par une famille sur cinq (!), il s'agit d'un petit pas pour la sociologie, mais d'un grand pas pour le féminisme.

Pantin (Seine-Saint-Denis), un vendredi de novembre. Dans la crèche des Bobinos, dernière-née d'un réseau bien rodé d'établissements à vocation d'insertion professionnelle (VIP!), cette vulnérabilité particulière est, bien avant le *Cogito* politique, une urgence de chaque instant. « En règle générale, les familles dont les deux parents travaillent sont prioritaires. Chez nous, près d'un tiers

"LES MÈRES ADOS"

Viviane Dalles a suivi, de juillet 2014 à mai 2015, le quotidien de quatre mères adolescentes, dans le Nord. Laurine, ci-dessus, sort d'un rendez-vous à la Protection maternelle et infantile, à Fourmies. L'urgence, pour elle, c'est d'être rassurée. Comment élève-t-on un enfant quand on a 17 ans ?

des berceaux sont réservés à des mamans en recherche d'emploi », expose la directrice, Mara Maudet, habituée à épauler des femmes qui sont dans l'angle mort du système social. Le résultat : « Au bout de six mois, 90 % des mères ont trouvé un emploi ou une formation. » Pour les y aider, la crèche, capsule chaleureuse et colorée posée au cœur d'un quartier où s'empilent les immigrants indiens, subsahariens et maghrébins, s'est adjoint les services de Nadia Korchi, professionnelle de l'insertion, qui reçoit sur rendez-vous.

> l'avocat et se portent garants pour le 24 m² à 850 € par mois, Paula fait face, non sans angoisse. Un mois après sa première demande, enfin reçue par l'assistante sociale, Paula s'entend dire : « Prenez soin de vous ! » Quand elle demande que la caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne relaie celle des Hauts-de-Seine pour le versement des allocations, un e-mail du « technicien conseil » l'informe : « Nous avons des délais de traitement de huit à douze semaines », l'obligeant à contracter un emprunt de 3 000 € auprès de sa banque, le temps de faire la jointure. Sa benjamine sur les genoux, elle dévoile une fragilité banale. « Je vis cette séparation comme une renaissance, mais j'ai peur de ne pas y arriver financièrement », avoue la jeune femme qui, dans son épreuve, a eu la chance de croiser les bonnes volontés des Fourmis argentées des bonnes fées qui lui ont procuré un canapé, une télé et les diverses bricoles qui font un début de foyer.

« SI VOUS VOULEZ DES ALLOCS »

Pour avoir connu les mêmes affres il y a une vingtaine d'années, Béatrice, maman solo et fondatrice de cette association, propose un système de troc de services. « Je n'ai rien oublié du jour où le regard sur moi a changé, quand mon mari m'a plaquée en me laissant ses entreprises en liquidation, un demi-paquet de corn flakes et deux enfants à charge, assure-t-elle. Y compris aux yeux de mes proches, je suis devenue celle qui n'a pas su garder son homme, celle qui ne sait pas faire face. » Même son entourage lui renvoie cette image négative. « J'engueulais mes enfants parce qu'ils avaient faim et que je n'avais rien à leur donner », se souvient cette femme qui se demande parfois si les services sociaux ne l'auraient pas aidée davantage si elle avait renoncé à son rouge à lèvres et son mascara. En guise de première réponse, Laurence Rossignol fait de l'idéologie : « Je conteste à la droite l'idée de sanctionner financièrement les mères dont les enfants séchent les classes ou les perturbent. Quand



un ado refuse de se lever, c'est déjà une sanction. Avoir un enfant est un acte d'amour qui n'est pas réservé aux diplômées ou aux salariées. »

« Ce qui manque avant tout, c'est la considération. Les services sociaux nous traitent comme des sous-merdes », témoigne Carole, une maman solo du Val-de-Marne aux larges créoles, sûre de ne pas être démenties. « Si vous voulez des allocs, faites un autre gosse ! » s'est-elle entendu dire parce qu'elle avait*

ver. Pas question d'associer son nom à une aide qui, au regard de l'orthodoxie budgétaire ambiante, ne pouvait être que de faible ampleur ou ultraciblée ! Une première phase d'études auprès des familles monoparentales et des associations qui veillent sur elles a permis de déterminer leurs attentes premières : coup de pot, ces besoins n'étaient pas prioritairement financiers ! Dans un second temps, le ministère a créé un « réseau ». Les femmes élevant leurs enfants sans père, l'angoisse naît d'abord de la solitude éducative. Dois-je gronder, dois-je punir, dois-je céder ? Ainsi, pouvoir partager ses difficultés puis faire profiter de son expérience en retour est un double soulagement pour une maman solo, l'entraide par les pairs étant souvent plus efficace et, du point de vue des finances publiques, moins coûteux que le salaire d'un travailleur social.

Dorénavant, aux mères trop isolées, le portail Internet du réseau Parents-solo-et-compagnie ouvre des horizons de proximité. Certaines propositions n'ont rien d'original, telles que le coup de main pour le bricolage ou l'aide aux devoirs. Jérôme Mendiola, à la tête de l'association Fraveillance, innove :

“CE QUI MANQUE, C'EST LA CONSIDÉRATION. LES SERVICES SOCIAUX NOUS TRAITENT COMME DES SOUS-MERDES.” CAROLE

eu le tort de perdre son mec, qui l'a « plaquée enceinte », son boulot, la place en crèche et enfin sa santé.

En réponse à ces situations concrètes et néanmoins difficiles à inscrire dans les cases habituelles de l'intervention publique, la ministre des Familles était contrainte d'innover.



CONSEILS DE FAMILLE
Stacy, 38 ans, est tombée enceinte à 16 ans. Elle est séparée du père. Elle vient de passer trois heures dans le cabinet du médecin, à Hellemes (Hellemes). Son fils est malade. Inquiète, elle demande des conseils à sa mère.

« Une femme qui gagne suffisamment pour payer son loyer n'est pas forcément en mesure de verser le mois d'avance, les frais d'agence et la caution, alors nous les avançons », fait valoir ce self-made man, père divorcé de trois enfants. Dans un registre plus frivole que l'immobilier, les Fourmis argentées imaginent des alternatives au régime pâtes/riz/pizza surgelée/bonbons Haribo. « La malbouffe est la double peine des familles monoparentales parce que les mères cèdent à la facilité et achètent ce qu'il y a de moins cher, de plus rapide à cuisiner, de plus bourratif et qui ne leur attirera pas d'histoires avec leurs enfants », rapporte Béatrice, en quête d'un partenariat avec des producteurs de fruits et légumes. L'Etat, à travers ce portail, n'est qu'une vitrine. Rôle modeste, mais néanmoins utile.

L'évaluation de cette politique

ciblant les femmes sans le dire aurait pu être, pour la présidentielle, un sujet de clivage. Pourtant, les candidats, y compris de gauche, redoutent, en le mettant en avant, de braquer les classes moyennes tout en piquant la jalousie d'autres pauvres. Laurence Rossignol livre pourtant deux arguments politiques : « Primo, en aidant les mères, on pense d'abord aux enfants. Secundo, l'argent que l'on donne pour la santé, le logement et la scolarité de ces enfants, on l'économisera dans les structures de placement familial, puis de police et de prison. » Et M^{me} la Ministre de conclure, histoire de faire sursauter une dernière fois son cabinet : « Je n'accepte pas que l'on attende que les femmes se suicident ou tuent leurs enfants pour s'en préoccuper. Ni que leurs mômes sombrent dans la délinquance ou la radicalité. » ■ D.B.

* Les prénoms ont été modifiés.

LE DILEMME DE LA MATERNITÉ TARDIVE

Cinquante-trois ans. C'est l'âge qu'avait Margarita Louis-Dreyfus, la propriétaire de l'Olympique de Marseille, quand elle a accouché de deux petites jumelles, le 21 mars dernier. Les scientifiques l'assurent : à plus de 50 ans, la probabilité de tomber enceinte naturellement ne dépasse pas les... 0,01 %. Les prouesses de la science n'en finissent pas de prolonger l'âge de la procréation. Jusqu'à repousser la définition de ce que les médecins appellent une « maternité tardive ». Il y a encore vingt ans, le terme désignait les grossesses débutées après 40 ans, aujourd'hui, il évoque celles démarrées à 50 ans et plus !

Régulièrement, des stars quinquagénaires, à l'image de la chanteuse Janet Jackson ou de l'ancien mannequin Elle Macpherson, affichent leur ventre rond en une des magazines. Ces grossesses tardives n'en sont pas moins marginales. Selon un rapport de l'Insee paru en 2016, sur 800 000 femmes ayant accouché en France en 2014, 138 avaient plus de 50 ans. Pas de quoi crier à la « banalisation » du phénomène. Reste que la tendance est à la hausse : en 2000, elles étaient 40.

Régulièrement, les scientifiques tirent la sonnette d'alarme, rappelant les risques encourus par les femmes tombant enceintes à plus de 50 ans. A cet âge, tous les dangers guettant la mère et son bébé sont accrus : fausse couche, diabète du nourrisson, trisomie 21, hypertension, naissance prématurée, dérèglement thyroïdien... La fécondation in vitro étant autorisée en France jusqu'à 49 ans (et remboursée par la Sécurité sociale jusqu'à 43 ans), la majorité des mères quinquagénaires vont à l'étranger, en Angleterre, en Espagne ou en Grèce... avant d'accoucher en France. C'est donc aux hôpitaux français que revient la charge d'assumer les dangers du suivi de ces grossesses « à risques ». Alors même qu'ils sont les premiers à en dénoncer les pièges, les praticiens français se retrouvent, de facto, dans l'obligation de les accompagner.

Et c'est bien là le vrai problème, car les questions éthiques posées par ces maternités tardives relèvent, au fond, du libre arbitre. Qu'une femme s'estime ou non capable d'élever un enfant en bas âge, ou un ado en crise, à l'âge où beaucoup sont grand-mères est un choix.

Pourtant, le corps des femmes fait encore aujourd'hui l'objet d'une forte pression sociale, surtout quand il s'agit de l'enfantement. L'âge moyen d'un premier accouchement est de 28 ans et gare à celles qui sortiraient des clous. Trop tôt, on leur reproche de sacrifier leurs ambitions professionnelles sur l'autel de la maternité, voire d'être d'affreuses réacs traditionnalistes. Trop tard, on les accuse d'avoir privilégié leur carrière sur leur statut de maman, voire d'être d'épouvantables égoïstes.

La pression sociale est moins forte sur les hommes qui choisissent d'avoir un enfant à plus de 50 ans. Parce qu'ils n'ont pas d'horloge biologique à respecter, certes, mais aussi parce qu'il est communément admis que les hommes accèdent plus tard à la maturité nécessaire à la paternité. Or, de nombreuses études affirment qu'à partir de 50 ans la qualité des spermatozoïdes décroît, entraînant une multiplication des risques de maladies génétiques chez le nouveau-né. Pourtant, ces « papas en âge d'être papys » bénéficient, bien plus que les femmes, de l'indulgence de la société. ■ A.T.